

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2016)
Heft: 5

Artikel: De Falloujah à Nalé : Enseignements tactiques et techniques de l'engagement de troupes blindées en milieu urbain
Autor: Savary, Christophe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-781466>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

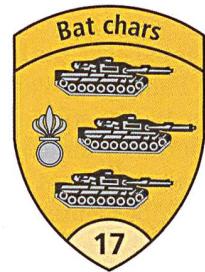
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Des gren chars de la cp 17/3 débarquent de leur véhicule blindé à proximité d'un bâtiment à nettoyer.

Toutes les photos © Maj Frédéric Penseyres / sdt Sébastien Gaillet.

Bat chars 17

De Falloujah à Nalé : Enseignements tactiques et techniques de l'engagement de troupes blindées en milieu urbain

Cap Christophe Savary

Commandant, cp gren chars 17/3

Le combat en zone urbaine (CEZU) fait partie des thèmes d'instruction imposés, non seulement par l'échelon supérieur mais également par l'adversaire actuel, aux troupes blindées lors de leur service de perfectionnement. Bien qu'étant une arme relativement ancienne (souvenons-nous à cet effet de la bataille de la Somme de 1916), le blindé a vu son spectre d'engagement fondamentalement changer durant son siècle d'existence. L'adversaire s'adaptant continuellement aux principes d'engagement des forces armées, ces dernières se voient dès lors contraintes d'accélérer le processus de retour d'expérience et d'ajuster à cet effet les méthodes employées. Les enseignements des récentes batailles urbaines ne peuvent cependant pas être repris tels quels et appliqués à chaque combat (l'Armée de défense d'Israël en a fait les frais lors de la seconde Intifada). Cet essai n'a donc pas pour but d'apporter de solution clé-en-main, mais de fournir aux tacticiens et directeurs d'exercices certains éléments de réflexion lors du processus de planification et de conduite de l'action.

Cadre général

L'évolution de la menace (introduction de l'adversaire hybride auprès des forces blindées) implique un changement de paradigme total concernant l'usage de la force. Le droit humanitaire ne peut s'appliquer dans le cadre d'un engagement en dessous du seuil de la guerre. A cet effet, les bases théoriques doivent être introduites auprès des cadres et de la troupe par du personnel spécialisé. Le déploiement de forces en zone urbaine ne pouvant se faire sans considération de la population civile, des règles d'engagement basées sur les expériences passées sont à mettre à disposition par l'échelon concerné. A des fins de réalisme, la distinction entre les différents acteurs ne doit pas être décrite dans les prescriptions d'exercices.

Incorporation des chars de combat

L'engagement de blindés en milieu urbain ne peut se faire sans l'appui de forces débarquées. En raison de la configuration du terrain (les rues font généralement une dizaine de mètres), l'engagement d'une section organisationnelle de chars de combat en terrain urbain ne fait aucun sens. L'engagement veut cependant que deux véhicules blindés du même type soient déployés au sein de la même formation (remorquage, échange de munitions). Il est ainsi possible d'attribuer une patrouille de chars de combat à une section de grenadiers de chars ou de garder une ou deux patrouilles sous les ordres directs du commandant de compagnie. Ce dernier pourra par la suite engager ces moyens de manière ponctuelle afin de créer un effort principal. Pour assurer la réussite des différents exercices, le panachage doit cependant être précédé d'une phase d'entraînement en commun. A cet effet, le panachage des compagnies dès le premier jour du cours de répétition devrait être envisagé.

Adaptation de l'équipement

Le combat de localité exige du soldat une grande liberté de mouvement dans un milieu clos. Des armes courtes et légères accélèrent l'acquisition de cibles au détriment de la distance d'engagement. Les distances de tir étant souvent très réduites en zone bâtie, il est tout à fait envisageable d'employer les mitrailleuses de bord des véhicules ainsi que les tireurs de précision afin de pallier ce manque. Les dégâts collatéraux provoqués par les tirs de chars de combat pourraient également être sensiblement réduits par l'introduction de munition de type *canister tank cartridge*. Enfin, l'implication de civils non-combattant sur le terrain d'opérations exige l'introduction de grenades incapacitantes (à jeter et à tirer au moyen d'un lance-grenade) auprès de l'infanterie débarquée.

L'adversaire barricadant ou piégeant généralement les ouvertures des immeubles (voir à cet effet les techniques

employées à Grozny lors des guerres de Tchétchénie), de nouveaux moyens d'effraction ainsi que des explosifs doivent être mis à disposition des forces débarquées. Cela permettrait également d'appliquer de manière ponctuelle la tactique du « passe-muraille » développée par l'Armée de défense d'Israël lors de la bataille de Naplouse. Cette méthode, qui consiste à faire exploser les murs, permet la progression de troupes tout en restant à couvert.

Prise en compte du facteur temps lors de l'appréciation de la situation

La vitesse de progression d'une formation lors du combat en zone urbaine ne peut être quantifiée. En effet, la structure des étages (nombreux recoins, angles de tirs et positions de rechange) et du bâtiment lui-même (nombre d'étages, caves, toits, sous-terrains) empêche toute progression rapide dans ce milieu. Il est cependant fondamental de « laisser le temps » au soldat (quelle que soit sa fonction) d'appliquer les fondamentaux lors de l'entraînement. Exiger d'une troupe une grande vitesse de progression se soldera inévitablement par de lourdes pertes. L'efficacité (la perte d'un tiers des éléments d'une formation ne permet que rarement de remporter une victoire) et l'aspect psychologique (démotivation, stress post-traumatique) ne doivent jamais être sous-estimés, même lors d'entraînements.

Préparation mentale

Les différents exercices lors du cours de répétition (ainsi que les derniers engagements d'armées étrangères) ont démontré qu'il n'est pas souhaitable d'engager les mêmes formations pour des actions d'intensité fondamentalement différentes. Ainsi, le militaire aura énormément de mal à effectuer des tâches de fouille (*cordon and search*) contre un adversaire « léger » le lendemain d'une journée de combat en zone urbaine intensive. Il est évident que le moment du combat n'est pas toujours provoqué par les forces propres. Une réflexion doit cependant se faire quant à l'attribution des tâches aux différentes formations. Il est également possible de n'entraîner qu'une partie de l'éventail des tâches d'une formation lors des services d'instruction et de perfectionnement de la troupe.

Les spécificités de Nalé

Le village d'exercice hautement technologique mis à disposition apporte sans aucun doute une énorme plus-value à la formation des troupes blindées. Cependant, celui-ci doit être décrit comme le centre d'une zone urbaine. En effet, le terrain ouvert entourant Nalé permet l'engagement traditionnel des sections de chars de combat. L'adversaire ne prenant généralement pas ses positions à l'entrée d'une zone urbaine (voir à cet effet les récits des batailles de Grozny et Falloujah), employer les chars de combat en tant qu'éléments d'appui en dehors du village manquerait de réalisme. En d'autres termes, il n'est pratiquement jamais possible de prendre une base de feu avec une section dans le cadre du combat en zone urbaine.

À ce propos, Nalé est bâti comme la plupart des villages. La distance entre les bâtiments permet en effet l'engagement blindés contre blindés à de nombreux endroits. Ceci a pour conséquence que les pointeurs ne peuvent se concentrer sur leur travail primaire, soit l'observation des étages environnants. Enfin, la taille des maisons ne permet pas l'engagement d'une section entière dans le même bâtiment. Afin de pallier ce manque, la location de locaux industriel est à envisager. Il serait également envisageable d'installer des container entre les maisons afin de pouvoir modifier la structure du village et ainsi créer de longues rues en réduisant les nombreux espaces ouverts de Nalé.

Conclusion

Le combat en zone urbaine ainsi que les procédures d'engagement qui en découlent, sont un thème d'instruction à part entière et doivent être traitées avec tout le sérieux nécessaire, tout en offrant les conditions favorables pour la réussite de l'instruction et la mission. En cette circonstance donnée, et dans le but de s'approcher au plus près d'une réalité qui nous entoure, il y aurait lieu de repenser l'instruction et les moyens mis à disposition de la troupe. Cela concerne notamment l'équipement individuel, l'attribution des tâches et des missions, l'organisation des forces au sein même des compagnies, mais également l'application de procédures d'engagement flexibles et la mise à disposition d'instructeurs spécifiquement formés à la doctrine CEZU et ses composants.

C. S.

